



European Commission
Agriculture and Rural Development



*Défi environnementaux pour l'agriculture:
conséquences en terme de Politique Agricole Commune*

Gembloux, le 11 mars 2009

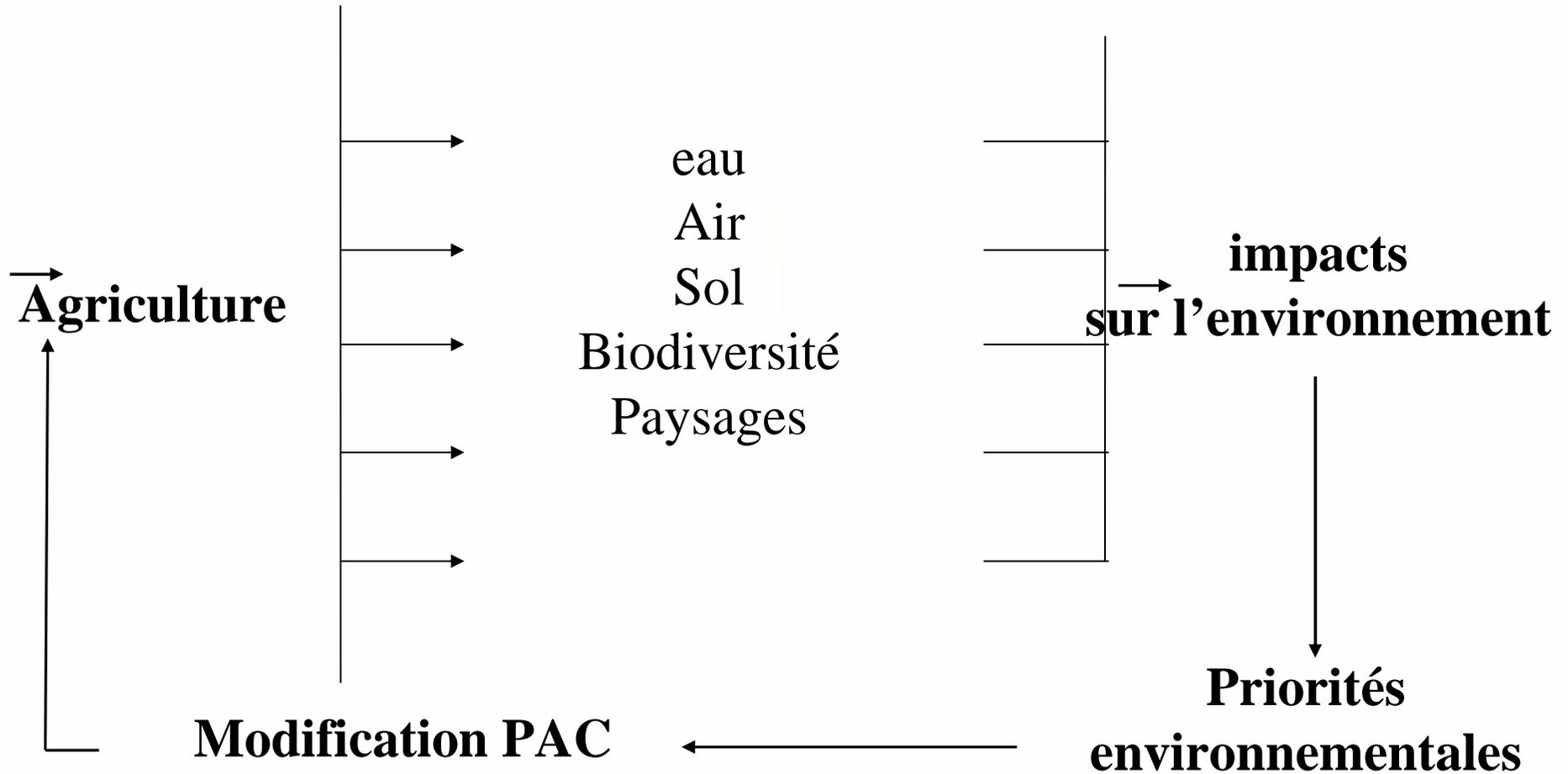
M. PETEL- DG AGRI



Agriculture et environnement



European Commission
Agriculture and Rural Development





Deux tendances: intensification & déprise foncière

Intensification

- Sur-utilisation d'engrais et de pesticides (utilisation non raisonnée),
- Augmentation du chargement animal et surparturage,
- conversion des terres en herbe en cultures arables,
- Monoculture
- Destruction de certains éléments paysagers comme les haies, les murs de pierres, les fossés

Déprise foncière (abandon)

- Suppression des pratiques de gestion positive (ex: retrait des prairies)
- Exploitation du pâturage insuffisante pour le maintien de la prairie



PAC et environnement



European Commission
Agriculture and Rural Development

1992

“ Réforme Mac Sharry”:

- *réduction des prix agricoles*
- *mise en œuvre des primes animales et des primes à l’hectares*
- *introduction des mesures d’accompagnement comme les mesures agro-environnementales*

1999

Agenda 2000:

- *approfondissement de la réforme “Mac Sharry”*
- *Introduction de la politique RD comme le 2^{ème} pilier de la PAC*



History and Principles of CAP



European Commission
Agriculture and Rural Development

- 2002** *Plafonnement des dépenses liées au marché et des paiements directs (“accord Chirac-Schroeder”)*
- 2003** *“Réforme de Luxembourg”:*
- Découplage
 - paiement unique
 - **Eco-conditionnalité**
- 2005** *Nouveau règlement pour le développement rural*
- 2006** *Orientations stratégiques communautaires pour la RD*

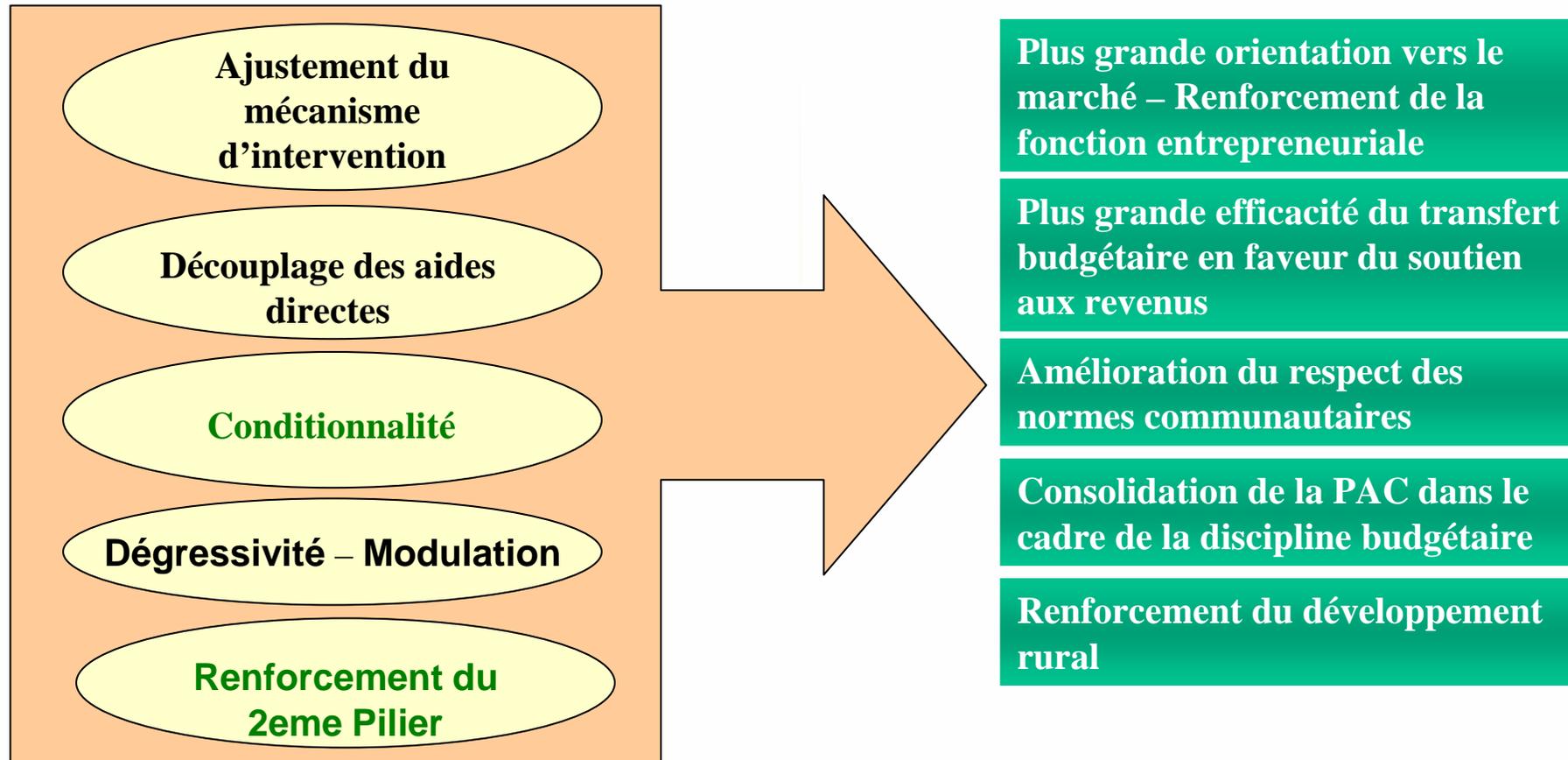


PAC à partir de 2003



European Commission
Agriculture and Rural Development

Objectifs et mesures





Eco-conditionnalité



European Commission
Agriculture and Rural Development

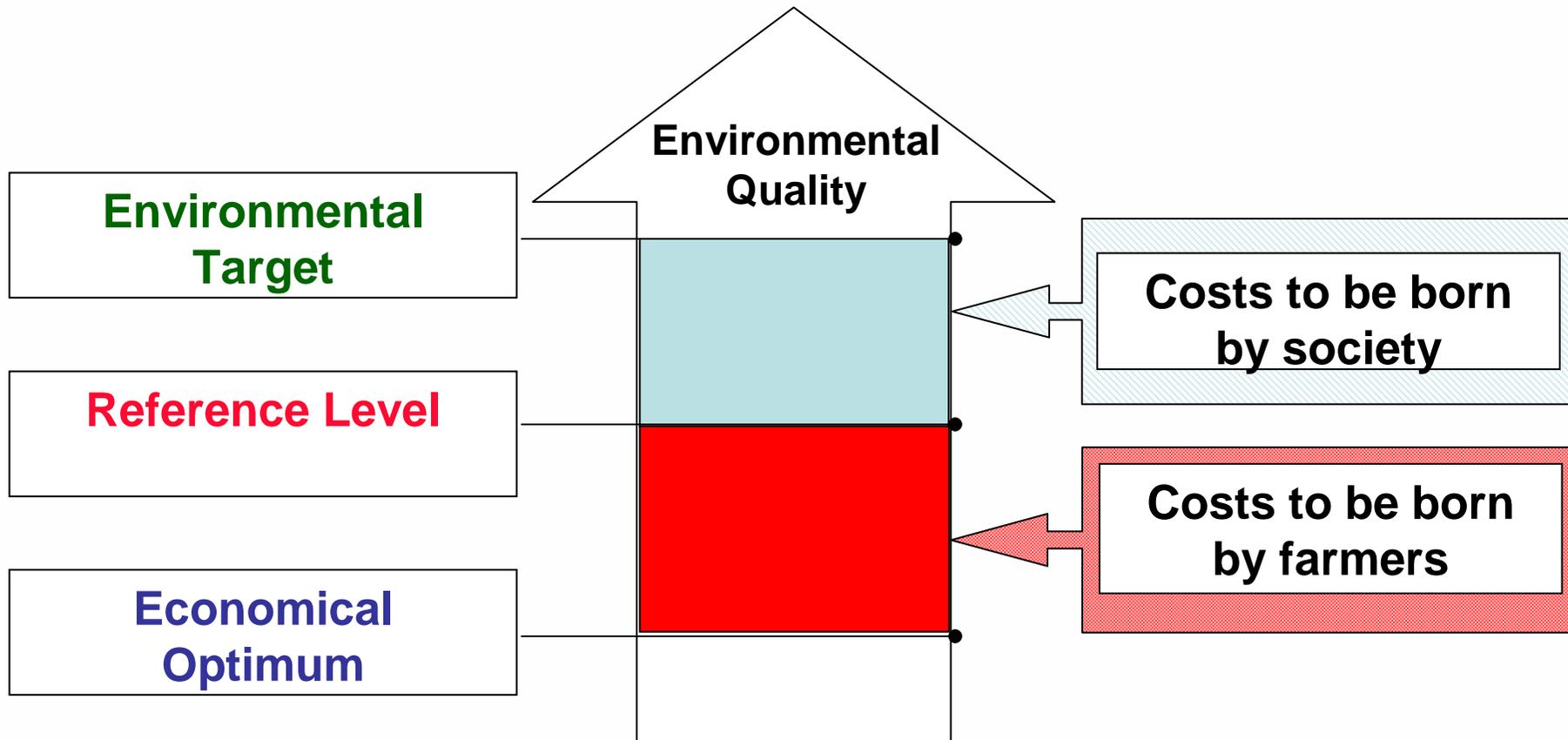
Eco-conditionnalité

Améliorer le respect des standards
(environnement, sécurité
alimentaire, bien-être animal)

- Introduction de la Cross-Compliance comme mécanisme de sanction
- 18 normes obligatoires européens à respecter et sujets à sanctions
- Application du principe de maintien des terres en “bonnes conditions agricoles et environnementale” (Annexe IV)
- Maintien des prairies permanentes



Reference Levels & Environmental Targets (I)





Eco-conditionnalité



European Commission
Agriculture and Rural Development

Eco-conditionnalité: principaux éléments

- ▶ *Un agriculteur bénéficiaire du paiement direct doit respecter des Exigences Réglementaires en Matière de Gestion „ (ERMG)“ et de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales „(BCAE)*
- ▶ *Les autorités compétentes doivent fournir aux agriculteurs la liste complète des exigences réglementaires et des BCAE*
- ▶ *En cas de non respect: réduction ou annulation du paiement direct*



Exigences réglementaires en matière de gestion (ERMG)

- ▶ *19 actes législatifs communautaires dans le domaine de santé animale et végétale, environnement et le bien être animal (Annexe III)*

- **Natura 2000 Directives (habitats-oiseaux sauvages)(2)**
- **Nitrates et eaux souterraines Directives (2)**
- **Directive boues d'épuration (1)**
- **Registre d'exploitation-identification des animaux (4)**
- **Directive Pesticides (1)**
- **Directives Interdiction d'utilisation d'hormones (1)**
- **Prescription générales de la législation alimentaire (1)**
- **Directives notification des maladies (4)**
- **Directives bien être des animaux (3)**

- ▶ **Directives s'appliquent lors de leur mise en œuvre par les Etats Membres**



Bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)

- ▶ Les exigences pour les « Bonnes conditions agricoles et environnementales » (BCAE) sont à définir par les **Etats Membres**
- ▶ Sur base du **cadre commun** défini à l'annexe IV qui couvre :
 1. **Protection des sols de l'érosion**
 2. **Maintien de la matière organique du sol**
 3. **Maintien de la structure du sol**
 4. **Assurer un niveau minimal d'entretien et éviter la détérioration des habitats**
- ▶ Obligation de **maintenir** en permanence les terres en pâturages.



**Compléter le
deuxième pilier**

Renforcer le développement rural

- Aide au respect des nouvelles normes;
- Soutien au schéma d'amélioration de la qualité alimentaire
- Aide au conseil
- Soutien accru aux jeunes agriculteurs
- Soutien aux investissements écologiques et sociaux dans les forêts publiques
- Nouvelle mesure: investissement pour le bien-être animal
- Renforcement des mesures agro-environnemental (augmentation taux cofin. communautaire)

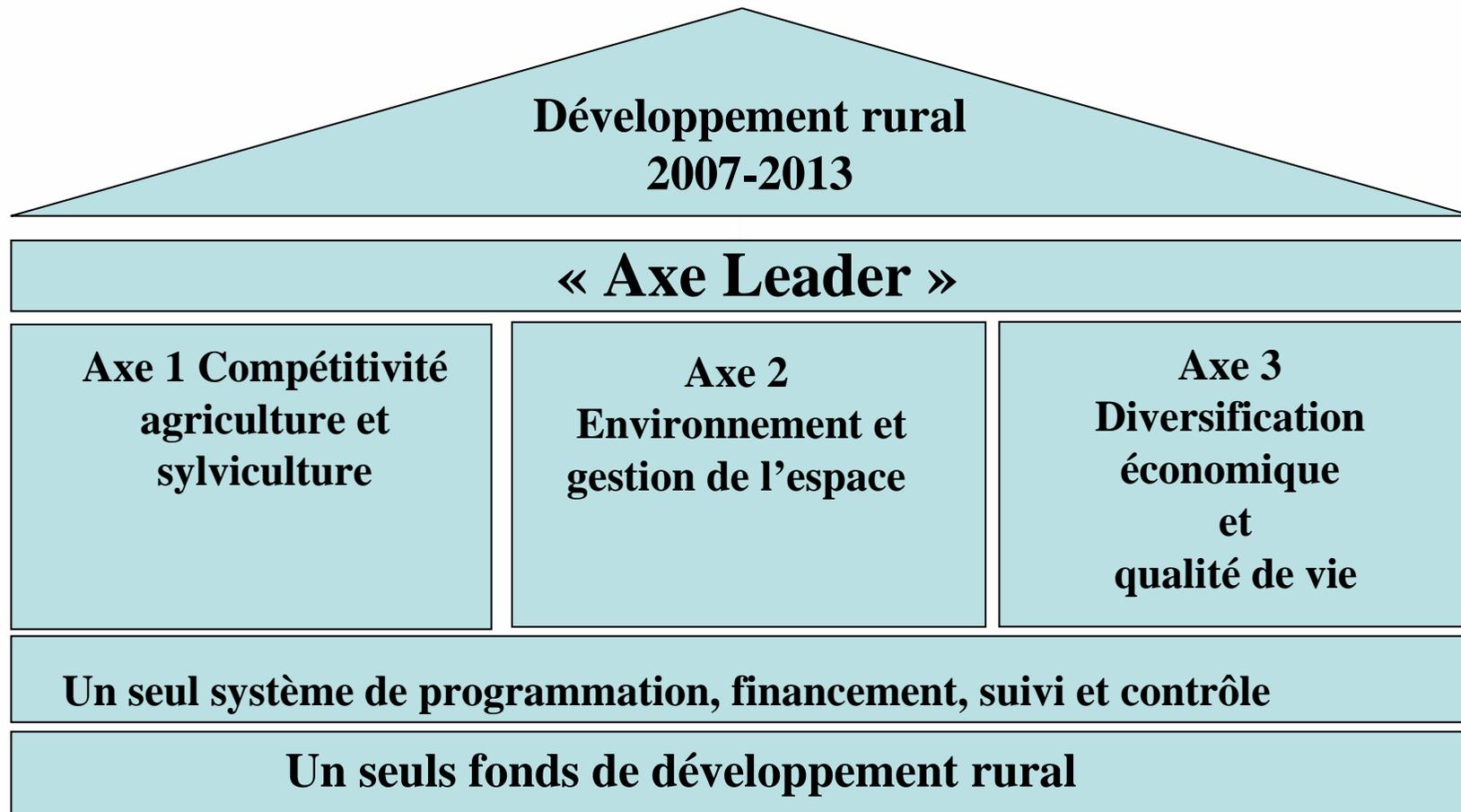


Développement rural

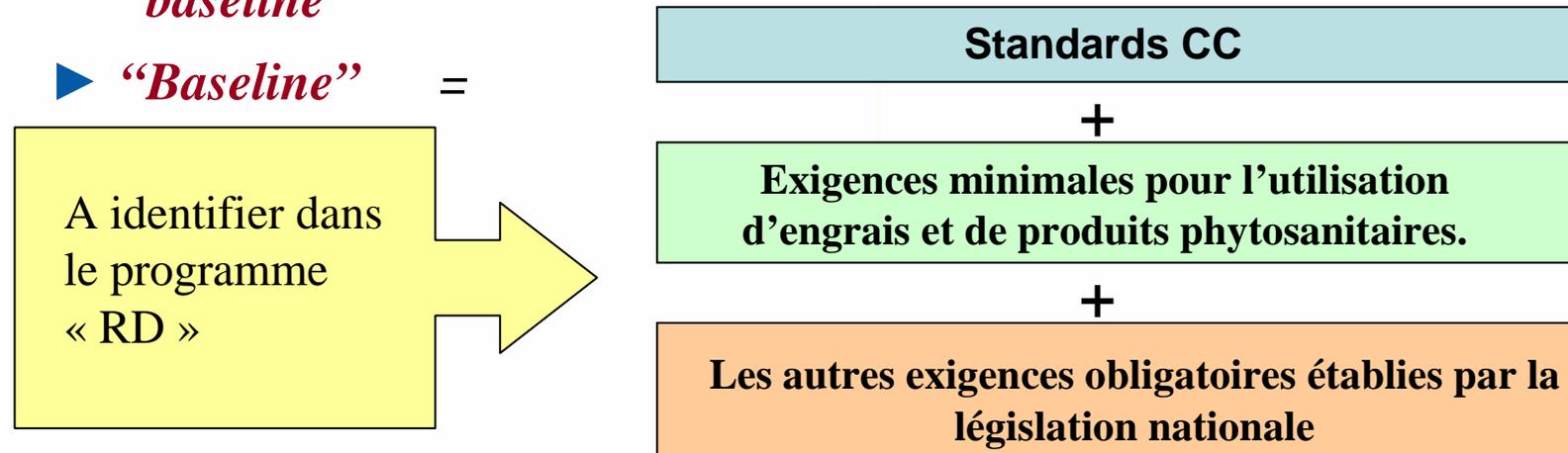
2007-2013



European Commission
Agriculture and Rural Development



- ▶ *Mesures obligatoires pour les Etats Membres (au niveau de chaque programme)*
- ▶ *Engagements de 5 à 7 ans (sur base volontaire) allant au-delà de la “baseline”*



- ▶ *Les versements annuels couvrant les coûts additionnels et les pertes de revenus résultant des engagements pris. Le cas échéant, ils peuvent également couvrir les coûts de transaction*
- ▶ **Réduction ou exclusion des aides** : en cas de non-respect sur l'ensemble de l'exploitation des exigences. Q &A, November 2008



Mesures agro-environnementales



European Commission
Agriculture and Rural Development

types de mesures

- ▶ Agriculture biologique ou gestion agricole intégrée;
- ▶ Réduction et meilleur gestion des engrais;
- ▶ Réduction et meilleure utilisation des produits phytosanitaires, y compris la production intégrée;
- ▶ Diversification de la rotation des céréales, entretien des terres mises en jachère;
- ▶ Actions de conservation des sols (par exemple technique de travail pour prévenir/réduire l'érosion des sols, couverture verte, agriculture de conservation, paillis)
- ▶ Protection, entretien des paysages/ caractéristiques écologiques (par exemple les marges, les zones tampons, couverture verte, haies, arbres);
- ▶ Gestion de système de pâturage à faible intensité;
- ▶ Préservation des habitats précieux et de la biodiversité qui leur est associée;

Bilan de santé définition de nouvelles priorités



European Commission
Agriculture and Rural Development

Le bilan de santé a identifié :

- a) Changement climatique,*
- b) Bio-énergie,*
- c) Gestion de l'eau,*
- d) Biodiversité,*
- e) Mesures d'accompagnement des produits laitiers*

comme des défis nouveaux et cruciaux pour l'agriculture européenne.

→ soutien à l'innovation liée aux priorités (changement climatique, bio-énergie, gestion de l'eau, biodiversité) peut faciliter le renforcement de ces priorités



- *A partir du 1 janvier 2010, les Etats Membres devront fournir un soutien à différents types d'opération se rapportant à ces nouveaux défis dans le cadre leurs programmes de développement rural en adéquation avec leurs besoins spécifiques.*
- *Nouvelle annexe II: Liste indicative (!) et non-exhaustive des types d'opération et d'effets potentiels liés au nouveaux défis*
 - Exemple des types d'opérations pour chaque priorité
 - En référence aux articles RD respectifs
 - Et effets potentiels associés

Développement rural

2007-2013



European Commission
Agriculture and Rural Development

Développement rural 2007-2013

« Axe Leader »

Axe 1 Compétitivité agriculture et sylviculture

Article 26: modernisation
des exploitation

Article 28: accroissement
de la valeur ajoutée

Article 30: infrastructures
liées à l'amélioration des
terres et la gestion des eaux

Axe 2 Environnement et gestion de l'espace

Article 39: mesures
agroenvironnementales

Axe 3 Diversification économique et qualité de vie

Article 53

Diversification vers des
activités non agricoles



Annex II: Types of operations and potential effects (1/3)



European Commission
Agriculture and Rural Development

<i>Priority: Climate change adaptation and mitigation</i>		
Types of operations	Articles and measures	Potential effects
Improve efficiency of nitrogen fertiliser use (e.g. reduced use, equipment, precision agriculture), improvement of manure storage	Article 26: modernisation of agricultural holdings Article 39: agri-environment	Reduction of methane (CH ₄) and nitrous oxide (N ₂ O) emissions

<i>Priority: Renewable energies</i>		
Types of operations	Articles and measures	Potential effects
Biogas production using organic waste (on farm and local production)	Article 26: modernisation of agricultural holdings Article 53: diversification into non-agricultural activities	Substitution of fossil fuel; reduction of methane (CH ₄)

Annex II: Types of operations and potential effects (2/3)



European Commission
Agriculture and Rural Development

<i>Priority: Water Management</i>		
Types of operations	Articles and measures	Potential effects
Water saving technologies (e.g. efficient irrigation systems) Water storage (including water overflow areas) Water saving production techniques (e.g. adapted cropping patterns)	Article 26: modernisation of agricultural holdings Article 30: infrastructure Article 28: adding value Article 39: AEM	Improve the capacity to use water more efficiently and to improve the capacity to store water
<i>Priority: Biodiversity</i>		
Types of operations	Articles and measures	Potential effects
No application of fertilizer and pesticides on high nature value agricultural land Extensive forms of livestock management Integrated and organic production	Article 39: agri-environment payments	Conservation of species-rich vegetation types, protection and maintenance of grasslands



Annex II: Types of operations and potential effects (3/3)



European Commission
Agriculture and Rural Development

Priority: Dairy accompanying measures		
Types of operations	Articles and measures	Potential effects
Investment support related to dairy production	Article 26: modernisation of agricultural holdings	Improvement of the competitiveness of the dairy sector



Thème: Innovation (1/2)



European Commission
Agriculture and Rural Development

- *L'innovation a été ajoutée comme « outil » pour faciliter la réalisation des objectifs liés aux nouveaux défis : elle peut, en particulier, contribuer au développement de nouvelles technologies, de nouveaux produits et de nouveaux procédés*

- → *Les types d'opérations liées à l'innovation sont définis dans l'Annexe II du Reg. 1698/2005*



Thème: Innovation (2/3)

Types d'opérations



European Commission
Agriculture and Rural Development

Priorité : approches innovantes relatives aux priorités de l'Article 16a (1) (a), (b), (c) and (d)		
Opérations innovantes pour répondre aux changements climatiques, atténuation et adaptation des mesures	Article 29: coopération pour le développement de nouveaux produits, procédés et technologies	Réduction des émissions de GHG et adaptation de l'agriculture aux changements climatiques



Modification des règles de coopération pour développer l'innovation

- *Des actions de coopération sont prévues pour le développement de nouveaux produits, procédés et technologies dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation et dans le secteur forestier.*
- *Elles impliqueront au moins deux acteurs dont l'un des deux, au moins sera soit producteur primaire, soit appartiendra à l'industrie de transformation.*



Des fonds supplémentaires grâce à la modulation (1/2)



- *Plus de fonds seront disponible pour les Etats Membres par le biais d'une modulation additionnelle et de l'introduction d'une modulation progressive afin de répondre à ces défis, en commençant en 2009 (disponibilité en RD : à partir de 2010).*
- *Une augmentation globale du taux de base de la modulation obligatoire de 5 points de pourcentage sera mise en œuvre en quatre étapes (+2,+1,+1,+1%)*
- ***Modulation progressive** : réduction supplémentaire de 4 points de pourcentage pour les fermes recevant plus de 300,000 € de paiements directs par an.*

Thresholds (in €)	2009	2010	2011	2012
1 to 5 000 (Franchise)	0%	0%	0%	0%
5 000 to 300 000	2%	3%	4%	5%
Above 300 000	6%	7%	8%	9%



Des fonds supplémentaires grâce à la modulation(2/2)



- *Qu'est-ce que cela signifie en terme de fonds supplémentaires pour RD?*
- L'augmentation des fonds FEADER de l'UE est au total de 3.241 milliards pour les années budgétaires 2010-2013.*
 - 2009: 479 millions €*
 - 2010: 691 millions €*
 - 2011: 912 millions €*
 - 2012: 1159 millions €*
- *Il y a un cofinancement communautaire plus élevé pour les fonds issus de la modulation additionnelle qui est limité aux nouveaux défis mais aussi pour les montants issus des fonds non utilisés du premier pilier*
- *Taux standard: 75%*
 - Régions de convergence: 90%*



Effet incitatif:

- *L'intensité des taux d'aide pour les types d'opérations liées aux nouveaux défis peut être augmenté de 10 points de pourcentage à partir du 1 Janvier 2010*
- *Pour les types d'opérations basées sur la superficie et liés au nouveaux défis la limite supérieure définie dans la (nouvelle) Annexe 1 peut être dépassée.*

Etapes de la mise en oeuvre (1/2)

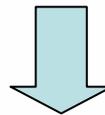


European Commission
Agriculture and Rural Development

1) Changement de la Législation européenne:

- Règlement du Conseil (Reg. (CE) No. 1698/2005 – FEADER***
- Orientations stratégiques communautaires pour le développement rural (2006/144/CE)***
- Mise en œuvre du Règlement (Reg. (CE) No. 1974/2006)***

2) Les Etats Membres devront réviser leurs plans stratégiques nationaux suite à la révisions des orientations stratégiques communautaires



Les plans stratégiques nationaux révisés doivent être envoyés à la Commission au plus tard le 30 Juin 2009



Exemples d'actions clé (1/2)



Exemples d'actions clé pour répondre aux nouveaux défis définis dans les Orientations Stratégiques modifiées de l'UE :

Axe 1:

- *Investissement en machines et équipements pour économiser l'énergie, l'eau, etc.*
- *Développement de moyens de production innovants et durables de biocarburants.*
- *Amélioration de la compétitivité du secteur .*

Axe 2:

- *Amélioration de la biodiversité par la conservation de types de végétations d'espèces variées et la protection des prairies et des formes de production agricole*
- *Meilleure gestion des ressources en eau disponibles.*
- *Maîtriser les émissions d'oxyde nitreux (N₂O) et de méthane (CH₄).*
- *Aider à promouvoir la capture du carbone par le biais de certaines action agro-environnementales et forestières.*



Exemples d'actions clé (2/2)



Exemples d'actions clé pour répondre aux nouveaux défis définis dans les Orientations Stratégiques modifiées de l'UE :

Axes 3 et 4:

- *Projets locaux et coopération pour les énergies renouvelables de même que diversification des fermiers dans la production de bioénergie*
- *Conservation de l'héritage naturel pour protéger les habitats à haute valeur naturelle et les grandes réserves d'eau*
- *Développement de moyens de production innovants et durables de biocarburants.*
- *Prendre le changement climatique et les énergies renouvelables comme des thèmes transversaux dans les stratégies de développement local des groupes*



Eco-conditionnalité

Addressing the new challenges

Water issues

- *Two new GAEC standards are added to the compulsory framework:*
 - **A standard on the use of water for irrigation with a management objective**
 - **A standard on the setting up of buffer strips along water courses with an objective of prevention of pollutions and run-off.**
 - **The setting up of buffer strips is specified in relation to the buffer strips defined under the Nitrates Directive**

A contribution to address the environmental consequences of the abolition of set aside

- *The existing standard on retention of landscape features is further specified.*
- *The list includes where appropriate hedges, ponds, ditches, trees in line, in group or isolated and field margins.*